

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

« AMARANTHE »

31 MARS 2007

L'an deux mille sept, le 31 mars à 14 heures, l'association "Amaranthe" s'est réunie au restaurant « A La Hache », 11 Rue de la Douane à Strasbourg.

## PRESENCE

A ce jour, l'Association compte 31 membres, 9 sont présents et 7 ont le droit de vote.

Le comité de direction est représenté par Mr Jérémie SCHMITT, Président, Mr Benjamin ROTA, Secrétaire, Mr Laurent DI FILIPPO, Trésorier, Mr Jérémie KUBLER, Mr Joël FUSCO. Mr Jean-René DUSCHER et Mr David OTT sont absents.

Les personnes présentes en plus sont : Jérôme JAMANN, adhérent, Lena REMY, adhérente, Sylvain SAMYN, membre actif, DIDION Raphaël, membre actif, WEBER Jonathan.

Monsieur Jérémie SCHMITT, président de l'association remercie les adhérents présents de l'intérêt porté à la présente assemblée.

Il déclare que l'assemblée est en mesure de délibérer sur l'ordre du jour.

## I. RAPPORT D'ACTIVITE & BILAN 2007

Le bilan d'activité de l'Association comporte un GN Prélude en Août 2006, puis un GN de plus grande envergure en Mars 2007 qui a rassemblé 50 personnes.

## II. RAPPORT DES COMPTES 2007

*Solde positif de : env. 150€*

*Principale entrée d'argent : Inscriptions au GN de Mars 2007.*

*Principale sortie d'argent : Location du Château de Werde pour le GN de Mars 2007.*

*Dépenses pour le GN de Mars 2007 : 1173€*

*Recettes pour le GN de Mars 2007 : 1348€*

## III. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2007

Le budget 2007 sera établi en fonction de l'avancement des projets prévisionnels et n'est pas disponible à l'heure actuelle.

#### **IV. POINTS A L'ORDRE DU JOUR**

##### **1° Vote pour l'élévation de Jérôme et Lena au rang de membres actifs.**

- Lena REMY a été élue à l'unanimité (7 voix) membre active.
- Jérôme JAMANN a été élu à l'unanimité (7 voix) membre actif.

Lena REMY et Jérôme JAMANN obtiennent le droit de vote pour la suite de l'AG conformément à la procédure décrite dans les statuts de l'Association. Les votants sont désormais au nombre de 9.

##### **2° Renouvellement du tiers du Comité de Direction**

Un vote a été appelé pour désigner les membres sortants du Comité de Direction. Cette mesure a été acceptée à l'unanimité des votants (9 voix).

Jean René DUSCHER et Davis OTT ont été désignés comme membres sortants à l'unanimité des votants (9 voix).

Les Candidats au Comité de Direction se sont fait connaître à l'Assemblée Générale : Sylvain SAMYN, Raphaël DIDION, Lena REMY.

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

- Raphaël DIDION : 8 voix (élu).
- Lena REMY : 7 voix (élue).
- Sylvain SAMYN : 3 voix (non élu).

Le nouveau Comité de Direction est donc composé de Jérémie SCHMITT, Benjamin ROTA, Laurent DI FILIPPO, Joël FUSCO, Jérémie KUBLER, Raphaël DIDION, Lena REMY.

##### **3° Renouvellement du Bureau (Président, Secrétaire, Trésorier)**

Trois votes successifs ont été appelés pour désigner les nouveaux membres du Bureau au sein du Comité de Direction. Seuls les 7 membres du CD ont le droit de vote pour le renouvellement du Bureau, conformément aux statuts.

Jérémie SCHMITT, seul candidat à sa propre réélection, a été élu Président à l'unanimité des votants (7 voix).

Laurent DI FILIPPO, seul candidat à sa propre réélection, a été élu Trésorier à l'unanimité des votants (7 voix).

Benjamin ROTA, seul candidat à sa propre réélection, a été élu Secrétaire à l'unanimité des votants (7 voix).

##### **4° Modification du système d'adhésion**

Proposition : adhésions libres pour les personnes voulant aider l'association uniquement. Ce nouveau système d'adhésion a été adopté à la majorité des votants (8 voix pour, 1 abstention).

##### **5° Le Prix PIRA**

Parole donnée à Lena et Raphaël sur ces points informatifs.

Concernant le Prix PIRA, nous attendons la décision et le retour du dossier. Le fait de présenter une candidature demeure une bonne chose pour l'Association, quelque soit le résultat.

## **6° Le Château de Kaysersberg**

Concernant le Festival de Kaysersberg, le Château est accessible aux Associations qui aident à l'organisation du Festival. Il est décidé de rencontrer les organisateurs du Festival puis de proposer un événement lors du prochain Festival en mars 2008.

## **7° Demande et proposition de projets**

Après discussion sur les projets réalisables par l'Association, deux modèles sont soumis au vote de l'Assemblée Générale.

Le premier modèle concerne un GN intermédiaire « Cyberpunk » au Molodoï à l'automne 2007, puis un GN médiéval fantastique à l'été 2008.

Le second modèle concerne un GN « prélude » en mars 2008 au Festival de Kaysersberg, suivi de sa suite directe, un GN médiéval fantastique à l'été 2008.

Le premier modèle reçoit l'aval de 2 voix pour, 7 contre.

Le second modèle reçoit l'aval de 9 voix pour.

Le second modèle est donc adopté par l'Assemblée Générale.

Sylvain SAMYN, membre actif, fait en outre la proposition, adoptée à l'unanimité des votants, de proposer des murder party et jeux de rôles sur table pour les scolaires. Cette activité serait rémunérée et permettrait en outre de positionner l'association sur le secteur de l'éducation. Sylvain est mandaté par le Comité de Direction pour mettre en place concrètement cette proposition.

## **8° Recrutement d'équipes d'organisation**

Il est proposé, pour faciliter et améliorer l'organisation, de créer les équipes suivantes : création, technique, logistique.

Les personnes suivantes se proposent en tant qu'organisateur pour les projets décidés pour l'année 2008 (voir point n° 6 ci-dessus) : Jérémie SCHMITT, Laurent DI FILIPPO, Benjamin ROTA, Joël FUSCO, Sylvain SAMYN, Jonathan WEBER, Raphaël DIDION, Lena REMY, Jérôme JAMANN.

## **9° Partenariats / Associations**

L'Assemblée Générale a décidé de relancer son partenariat avec l'association Maximum Security, notamment dans l'objectif des projets 2008.

## **10° Point sur le GN passé, présentation du film**

Un long débat en forme de bilan clôt l'Assemblée Générale et permet de tirer les leçons des activités passées.

En outre, le film du GN de mars 2007, monté par Jérémie SCHMITT, sera proposé à la vente pour 5€ afin d'aider les activités de l'Association.

L'ordre du jour ayant été épuisé, l'Assemblée Générale a prit fin à 18 heures. Le Président souhaite bon anniversaire à l'Association Amaranthe pour sa première année d'existence.

Le Président

SCHMITT Jérémie

Le Secrétaire

ROTA Benjamin